



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de procurations : 5 Nombre de votants : 35

Date de la convocation : 12 décembre 2023 Date de publication : 22 décembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD DOUZENEL Alexandre, CUINET MANGIN Jean-Pierre, Isabelle. Isabelle, **ROCHE** Paul, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND PECHINOT Jacques, FICHERE Sylvette. **CHAMPANHET** Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Michel, **CRETIN-MAITENAZ** Catherine, GERMOND Daniel. Blandine. CERNELA Patrice. Frédérike, DRAY **JABOVISTE** LEFEVRE Jean-Philippe, Philippe, MIRAT Maryline, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-

BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume

Conseillers absents ayant donné procuration

DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

<u>Objet</u>: <u>Demandes de subventions pour la conservation – restauration et valorisation</u> d'œuvres anciennes

Rapporteur: Monsieur Paul ROCHE

La Ville de Dole possède trois tableaux anciens et un chandelier classés Monuments Historiques ou inscrits au titre des Monuments Historiques dont l'état général de conservation est mauvais ou abîmé. En accord avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté et l'association des Amis de la Collégiale, il convient aujourd'hui de restaurer les œuvres suivantes et de les valoriser en les exposants à la Collégiale Notre-Dame ainsi qu'au Musée des Beaux-arts de Dole :

« La Cour Céleste » (autrement appelé « Jugement dernier »)

Ce tableau en bois peint du XVIè siècle par un anonyme comtois, est le plus ancien panneau qui témoigne du décor renaissance du maître-autel de la Collégiale Notre-Dame de Dole.

- « Vision mystique de Sainte Julienne »

Cette huile sur toile du XVIIIè siècle a été offerte à la Collégiale Notre-Dame de Dole en 1808 par une paroissienne doloise et est à rattacher à l'histoire religieuse de Dole.

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20231218-DCM2023103-DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023 « Assomption de la Vierge »

Cette huile sur toile du XVIIè siècle (1696), était conservée dans l'une des chapelle-sacristies. Le tableau imprégné de l'académisme bolonais devait s'insérer dans un retable secondaire aux angles coupés.

« Chandelier Pascal »

Le Cierge Pascal du début du XIXè siècle, en bois doré et peint, monté sur un trépied, repose sur des pattes de lion finement sculptées. C'est un objet mobilier représentatif du style Empire ou Restauration, avec ses références à l'antique qui lui apportent une élégance certaine. Très fragilisé par une attaque xylophage au niveau de sa base, il nécessite une restauration urgente d'autant que sa dorure et sa peinture sont bien fragmentaires. Le Cierge Pascal est toujours utilisé dans les cérémonies cultuelles.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet de conservation-restauration est le suivant :

DÉPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT	TAUX DE PARTICIPATION
Conservation et restauration d'un tableau classé Monument Historique – « La Cour Céleste »	4 420,00 €	5 304,00 €	DRAC	2 210,00 €	50 %
			CD 39	1 105,00 €	25 %
Conservation et restauration d'un tableau inscrit au titre des Monuments Historiques – « Vision mystique de Sainte Julienne »	5 100,00 €	5 100,00 €	DRAC	2 040,00 €	40 %
			CD 39	1 275,00 €	25 %
Conservation et restauration d'un tableau inscrit au titre des Monuments Historiques – « Assomption de la Vierge »	7 430,00 €	8 916,00 €	DRAC	2 972,00 €	40 %
			CD 39	1 857,50 €	25 %
Conservation et restauration du Chandelier Pascal inscrit au titre des Monuments Historiques	5 505,00 €	5 505,00 €	DRAC	2 202,00 €	40 %
			CD 39	1 376,25 €	25 %
Sous-total	22 455,00 €	24 825,00 €	DRAC	9 424,00 €	42 %
			CD 39	5 613,75 €	25 %
			Autofinancement	7 417,25 €	33 %
TOTAL				22 455,00 €	100 %

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 12 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

- **DE VALIDER** le projet de conservation-restauration des tableaux et du Cierge Pascal appartenant à la Ville de Dole, pour un montant de 22 455,00 € HT,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux taux les plus
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

SCRUTIN

Pour: 35

CONTRE: 0

DONT 5 PROCURATION(S)

Abstention(s):0NE SE PRONONCE PAS: 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Musée des Beaux-Arts
- DRAC de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura

Fait à Dole, le 18 décembre 2023. Pour extrait certifié conforme,

Jean-Baptiste GAC

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20231218-DCM2023103-Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023